

RAPPORT DU JURY DE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE VIVANTE EN LANGUE ETRANGERE

SESSION 2018

1. Cadre réglementaire

L'attribution d'une certification complémentaire en langues vivantes pour l'enseignement d'une DNL est définie par l'arrêté du 23 décembre 2003 (BO n°7 du 12 février 2004)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/7/MENP0302665A.htm>

et par la note de service du 19 octobre 2004 (BO n° 39 du 28 octobre 2004)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>

Au niveau académique, une circulaire définit le calendrier de l'examen. C'est elle qui fixe notamment la date limite d'envoi du dossier d'examen (le 6 décembre 2017 pour la session 2018) et les dates de la session annuelle des épreuves qui sont fixées par le recteur (du 07 au 30 mars pour la session 2018).

La certification complémentaire dans le secteur disciplinaire « enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique » concerne les professeurs du second degré, titulaires ou stagiaires, qui souhaitent voir attester leur compétence à enseigner leur discipline en langue étrangère. Les enseignants stagiaires peuvent se présenter à l'examen mais la validation de leur réussite dépendra de leur admission aux épreuves de qualification professionnelle.

Le candidat devra montrer qu'il possède les connaissances réglementaires liées aux conditions de ce type d'enseignement : les sections européennes en lycée, l'enseignement d'une DNL en langue étrangère en collège, notamment depuis la réforme du collège de 2016. Il devra également faire la preuve de compétences linguistiques, pédagogiques, interculturelles et pluridisciplinaires.

L'épreuve est orale, elle se déroule au cours du second trimestre de l'année scolaire. Elle est d'une durée de trente minutes maximum et se déroule entièrement ou partiellement en langue étrangère. Elle débute par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.

Le jury se compose de deux membres dont au moins un inspecteur : un spécialiste de la langue concernée et un spécialiste de la discipline enseignée par le candidat.

La première partie consiste en un exposé dans lequel le candidat fait état de sa formation, de son expérience, de ses pratiques personnelles et de ses réalisations ou projets pédagogiques. Il se réfère au dossier qu'il a déposé et dont le jury dispose et a pris connaissance avant l'épreuve. Il évoque également sa motivation et explicite sa conception de l'enseignement d'une DNL en langue étrangère, en mettant en évidence ses spécificités en relation avec sa discipline.

La seconde partie de l'épreuve est un entretien avec les membres du jury sur des points abordés dans l'exposé ou dans le dossier, et qu'ils aimeraient voir approfondir, ou encore sur des questions relatives à l'enseignement de la DNL, les sections européennes en lycée ou l'épreuve de section européenne au baccalauréat.

2. Bilan statistique de la session 2018

- 133 candidats se sont inscrits mais seulement 87 ont remis leur mémoire professionnel dans les temps. Seuls ces derniers étaient donc habilités à se présenter à l'épreuve.
- 75 d'entre eux venaient du secteur public et 12 du secteur privé.

| | Inscrits | Dossiers reçus | Absents | Présents | Admis | Taux de réussite |
|--------------|----------|----------------|---------|----------|-------|------------------|
| Allemand | 3 | 3 | 0 | 3 | 3 | 100 |
| Anglais | 69 | 44 | 1 | 43 | 23 | 53,49 |
| Anglais PLP | 21 | 14 | 0 | 14 | 8 | 57,14 |
| Espagnol | 29 | 20 | 1 | 19 | 17 | 89,47 |
| Espagnol PLP | 5 | 2 | 0 | 2 | 1 | 50 |
| Italien | 6 | 4 | 1 | 3 | 3 | 100 |
| Totaux | 133 | 87 | 3 | 84 | 55 | 65,48 |

- Les notes vont de 02/20 à 20/20 pour une moyenne générale de de 11,80/20, qui peut se diviser en : admis :14/20 – refusés : 7,55/20
- Statut des candidats présents : agrégés : 12 - certifiés : 60 - PLP :15

Sommaire :

Anglais enseignement général p.3

Espagnol enseignement général p. 9

Allemand enseignement général p.14

Anglais enseignement professionnel p. 16

Espagnol enseignement professionnel p. 19

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT D'UNE DNL EN ANGLAIS EN ENSEIGNEMENT GENERAL :

rapport du jury pour la session 2018

1. Éléments statistiques

| Inscription selon les options et résultats | | | |
|--|--------------------|-------|---------|
| Spécialités | candidats présents | admis | refusés |
| Arts Appliqués | 1 | 1 | 0 |
| Documentation | 2 | 1 | 1 |
| Économie Gestion | 2 | 0 | 2 |
| EPS | 2 | 1 | 1 |
| Histoire Géographie | 8 | 4 | 4 |
| Mathématiques | 11 | 7 | 4 |
| Physique Chimie | 5 | 4 | 1 |
| SES | 1 | 0 | 1 |
| STI | 2 | 1 | 1 |
| STMS | 1 | 1 | 0 |
| SVT | 8 | 3 | 5 |
| Total | 43 | 23 | 20 |

Le nombre de candidats est proche de celui de la session 2017 : 43 présents contre 42 mais seulement 33 en 2016. Le taux de réussite, en revanche, diminue passant de 60% en 2016 et 80.49% en 2017 à 53.49% en 2018.

La moyenne des candidats présents s'établit à 11.2 en 2018 contre 14.5 en 2017 et 11.68 en 2016. L'écart entre la moyenne des admis : 14,35/20 et celle des refusés : 7.5/20 est sensible. Les notes s'échelonnent de 02/20 à 20/20, avec 10 notes supérieures ou égales à 15/20 chez les admis récompensant de très bonnes performances. En revanche, il est intéressant de noter que chez les 20 refusés 15 notes sont des 08/20 ou 09/20 ce qui laisse penser qu'un effort supplémentaire de préparation et de formation devrait leur permettre de progresser et qu'il n'y a pas lieu de céder au découragement.

2. Analyse des prestations et attentes du jury

Le dossier

De gros écarts existent dans les qualités de contenus et de présentation des dossiers remis. On rappelle à ce propos qu'il convient de se renseigner sur les délais impératifs d'envoi au service des examens. Certains dossiers minimalistes se limitent à la description du parcours universitaire accompagné de la fiche i-prof, suivi d'un document pédagogique insuffisamment commenté. En Économie et Gestion, il a été regretté l'absence de mise en évidence de la dimension pluriculturelle alors que dans cette discipline les différences de management sont particulièrement différenciées.

Une dimension de projet éducatif serait souhaitable notamment pour montrer en quoi cette certification constitue une valeur ajoutée pour le professeur mais aussi pour les élèves.

Les meilleurs dossiers font ressortir les axes majeurs de la formation initiale et continue, les expériences à l'étranger ainsi que la motivation à enseigner en langue étrangère au travers d'expériences pédagogiques diverses menées au fil de la carrière. La présentation d'un projet pédagogique constitue une partie importante du dossier et permet au jury de faire développer les liens entre la discipline et la langue vivante étrangère et la culture dont elle est porteuse, mais cette composante importante doit être présente et explicitée dans la partie pédagogique du dossier (Voir infra. : les entretiens).

L'exposé

Il se déroule dans la langue étrangère. La plupart des candidats ont préparé leur exposé et prévu un document pilote à cet effet. Lorsqu'il s'agit d'un plan, l'effet est toujours positif, toutefois une rédaction intégrale ou des passages trop rédigés peuvent conduire à une lecture qui est toujours d'un effet désastreux. La lecture oralisée est en effet un exercice difficile, très différent de la prise de parole en continu attendue du candidat. Elle conduit, de plus, à garder les yeux fixés sur le document et donc à perdre le contact visuel avec les interlocuteurs.

Au plan du contenu, le jury a pu constater que les écarts entre les exposés tenaient parfois aux thèmes que les candidats y avaient inclus. Le parcours de formation dans la discipline et dans la langue, les efforts volontaires de formation dans la langue, les expériences à l'étranger (professionnelles ou dans le cadre de vacances ou de loisirs), les relations avec lesquels on entretient des échanges d'e-mail ou autres, la participation à des projets d'ouverture internationale, des projets e-twinning, les occasions d'utiliser la langue dans le cadre professionnel, les stratégies de formation dans la langue ont été très valablement évoqués par les candidats.

L'entretien

Il se déroule en français ou en anglais selon le souhait du jury, comme le prévoit la note de service du 19-10-2004 précitée. La seconde option ne s'est jamais révélée un obstacle particulier car une fois lancé dans la langue étrangère le candidat aborde la phase d'interaction avec plus de naturel et de facilité qu'il n'avait débuté l'exposé, qui lui a servi d' « échauffement ». Les questions du jury peuvent porter sur toute partie de l'exposé ou du dossier et visent à faire clarifier ou approfondir tel ou tel aspect.

Il s'agit souvent du lien entre la DNL et la langue vivante qui a été insuffisamment évoqué pendant l'exposé. Le jury s'attend à ce que le candidat fasse état d'une réflexion authentique et personnelle sur la dimension biculturelle que donne l'approche étrangère de la discipline, sur sa démarche pluridisciplinaire (plusieurs candidats évoquant des projets développés dans le cadre des EPI ont investi ce domaine de réflexion de manière très pertinente, comme le domaine transversal). La grande majorité a bien compris qu'un enseignement de DNL ne consiste pas simplement à enseigner sa discipline en langue étrangère mais à enrichir la culture disciplinaire du point de vue étranger, d'évoquer les aspects sociétaux différents soulevés par telle ou telle question, d'évoquer comment telles connaissances sont enseignées à l'étranger et quelles options didactiques y prévalent.

La connaissance du cadre institutionnel fait partie des attentes du jury. Que le candidat enseigne en collège ou en lycée, il doit pouvoir évoquer les conditions dans lesquelles cet enseignement est possible. Beaucoup ont évoqué les sections européennes en lycée et ont su expliquer que ce dispositif n'existait plus en collège depuis la réforme de 2016, en faisant ressortir que cela n'excluait pas la pratique de l'enseignement de la DNL en langue étrangère pour autant, dans le cadre d'un projet de développement des langues vivantes, souvent en lien avec le projet d'établissement.

Dans le cadre du lycée il faut également pouvoir expliquer l'épreuve spécifique de section européenne, car tout professeur de DNL devra l'expliquer aux élèves, voire aux parents lors de réunions parents professeurs, ou de journées portes ouvertes. Il devra connaître le règlement de l'épreuve car il sera lui-même appelé à participer à des jurys.

La dimension d'ouverture internationale a été bien prise en compte par les meilleurs candidats et totalement occultée par d'autres. On s'attend à ce que le candidat ait des notions sur les partenariats avec les établissements étrangers et puisse en donner des exemples, qu'il fasse la différence entre partenariats avec mobilités (déplacements physiques d'élèves), partenariats numériques de type e-twinning, voire des programmes européens Erasmus+ qui excèdent le cadre des sections européennes.

La maîtrise de la langue

Cette composante fait très nettement la différence entre les candidats. Il est évident qu'un professeur qui a fait une partie de ses études ou a exercé dans le pays étranger aura des acquis indéniables dans ce domaine. Il faut bien garder à l'esprit que le niveau attendu est le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, défini comme celui de l'« utilisateur indépendant » dont voici une description très sommaire (les candidats gagneront à en lire une description plus détaillée), mais il ne s'agit pas d'approcher la compétence d'un locuteur natif ni d'un professeur de langues.

« Peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits d'un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte ni tension, ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. »

L'entretien permet de constater que le candidat possède la spontanéité et l'aisance visées et que son discours se comprend sans effort excessif de la part de l'interlocuteur, et qu'il peut expliquer et argumenter dans le cadre d'une interaction.

La maîtrise du système grammatical, l'étendue lexicale varient considérablement d'un candidat à l'autre. Parfois, le système phonologique semble avoir été peu travaillé et révèle des erreurs systématiques. Il s'agit de prononciations incorrectes (fautes de phonèmes ou d'accentuation), mais aussi de la réalisation inexacte ou d'absence de morphèmes grammaticaux (les /s/ du pluriel ou de la troisième personne au présent, le *-ed* des verbes réguliers, la prononciation de l'auxiliaire *have* dans les formes verbales composées, etc.). Les erreurs de prononciation sont considérées d'autant plus graves qu'elles interviennent sur le lexique de la DNL enseignée (ex : l'accent de mot dans *mathematics*).

Il est évident que des erreurs occasionnelles sont normales au niveau B2, et c'est un des axes forts du CECRL que de reconnaître la compétence d'un locuteur en dépit de défaillances ponctuelles, mais leur caractère systématique ou l'étroitesse du lexique sont ici la cause de nombreux échecs. Nous

donnerons plus loin des conseils pour la préparation proprement linguistique. Cela dit, on peut retrouver de la fluidité dans un anglais par ailleurs souvent fautif, elle est tout de même portée au crédit du candidat.

3. Conseils pour la préparation

Une réunion académique de présentation de la certification complémentaire pour les DNL est programmée chaque année au cours du mois de novembre (le 08/11/2017 pour cette session). Les épreuves et les attendus y sont présentés par les inspecteurs ainsi que la philosophie des sections européennes et de l'enseignement d'une discipline en langue étrangère. Des professeurs de diverses disciplines viennent y apporter le témoignage de leur travail et de leurs réalisations pédagogiques. Nous vous invitons vivement à vous y inscrire dans le cadre du plan académique de formation.

Constitution des dossiers

Une présentation détaillée du parcours du candidat, ainsi que la présentation d'une séquence, incluant une séance détaillée seraient le minimum attendu. Les supports (vidéo, site Internet, etc.) qu'ils utilisent ou voudraient utiliser peuvent être présentés au jury (tout du moins un extrait, si le support est long). Quelques dossiers ont en effet été jugés trop légers. Il ne suffit pas d'imprimer le CV sur I-prof, mais de souligner et de valoriser les étapes d'un parcours professionnel. Les candidats ayant suivi la formation de présentation de la certification en DNL offerte au PAF présentaient généralement des dossiers complets avec exemples de scénarios pédagogiques. (Rapport 2017).

Il est également important de réfléchir à ce à quoi cette certification servira. Certains candidats expliquent attendre d'avoir la certification avant d'envisager qu'en faire. La démarche de passer la certification doit venir d'une réflexion aboutie autour d'un projet entre plusieurs collègues en train de se mettre en place dans un établissement, en lien avec la direction (Rapport 2017).

Il est central de s'interroger sur le couplage d'une langue et d'une discipline et sur la cohérence de cette association en s'interrogeant sur l'apport culturel complémentaire, ajouté à l'opportunité de pratique et d'exposition à la langue. Par exemple, en Sciences physiques, on évoque la possibilité de débats argumentés, de l'enrichissement de la culture scientifique et des choix de société dans le domaine du développement durable et de l'énergie, on pourra également développer des éléments d'histoire des sciences.

Maitrise de la langue

Une formation linguistique à destination des candidats à la certification complémentaire est également proposée dans le PAF sous l'appellation « Devenir autonome en langue vivante ». Elle s'organise en regroupements territoriaux périodiques autour d'un « tuteur », professeur de langues, qui construit une progression destinée à mener un stagiaire du niveau B1 au niveau B2, la première demi-journée étant destinée à l'évaluation du niveau de départ. Cette formation comporte, outre ce volet présentiel, un volet distanciel ou de travail personnel sur le modèle de la classe inversée.

Par ailleurs nous conseillons aux candidats (certains passages sont des rappels du rapport 2017) :

- De bien comprendre ce qu'implique le niveau B2 « utilisateur indépendant » du CECRL, en lisant la description complète dans le CECRL disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> Chapitre 3 p. 26-28 pour des descripteurs de niveaux très précis.
- De s'entraîner à parler de leur métier en anglais en s'appropriant le lexique requis pour parler de pédagogie (comment dit-on DNL, transversal, séance, séquence, savoir-faire, etc.) et d'organisation scolaire (proviseur, conseil de classe, bulletins, emploi du temps, seconde, première etc.), à un niveau simple mais qui évite de mélanger constamment les deux langues. Sur le portail inter langues, les candidats trouveront un glossaire utile. Dans ce but, ils peuvent s'entendre avec un collègue d'anglais de leur établissement par exemple pour échanger sur leur métier, des projets pédagogiques, ou leurs élèves de façon régulière. Certaines confusions ou méconnaissances lexicales trahissent le peu de pratique orale et de lecture en anglais de textes spécialisés. Ainsi, les fautes suivantes ont été entendues: « *a*scholar year* » ; « *a*physcal project* » ; « *the*director* » ; « *the *classroom* » (pour les élèves) ; *the* « **bulletins* », « *the* trimester* », « **college* » (pour dire un collège). De même la confusion *teach/learn* et *next/last* est récurrente. « *Interessant* » pour *interesting* revient parfois. De même, les noms de pays courants de la communauté Européenne (et leurs adjectifs) doivent être bien connus : *Italy, Poland et Germany* posent souvent problème.
- D'étoffer leur lexique en observant bien le contexte d'emploi des mots nouveaux et la façon dont ils se placent dans la phrase. Sont-ils accompagnés d'une préposition ? Quel type de complément ont-ils ? Le site wordreference.com peut être utilisé avec profit.
- De travailler à l'acquisition des structures ou constructions qui leur posent problème en répétant et en variant les éléments lexicaux pour créer mentalement, ou mieux, oralement, de nouvelles phrases . Ex. : la proposition infinitive, l'expression du but avec TO, la subordonnée de temps au présent etc. Les constructions à prépositions sont un point d'achoppement dans toutes les langues, l'anglais mérite qu'on les travaille de façon ciblée.
- D'apprendre à prononcer les mots nouveaux et de corriger la prononciation de ceux que l'on connaît déjà avec l'aide d'un collègue, du tuteur de formation etc., en prenant bien en compte la prononciation des phonèmes (des sons) et la syllabe accentuée, les deux étant liés : *In'vent, be'gin, a'gain* s'accroissent sur la seconde syllabe, tandis que : *'detail, 'happen, 'grammar* sur la première. Les phonèmes de certains mots sont souvent erronés comme *study/ student, pupil* et *people* sont parfois confondus, pour ne citer que quelques exemples.

L'anglais, langue accentuelle, repose sur le contraste entre les formes et voyelles faibles et non accentuées et les formes et voyelles fortes et accentuées. Il faut donc également apprendre à produire les syllabes et formes faibles comme dans *cotton, island, region* où les secondes syllabes contiennent toutes le phonème /ə/, voyelle neutre par excellence, que l'on retrouve aussi pour les formes faibles de *have*, de *to* et de *of* /əv/. Il faut également apprendre à utiliser un dictionnaire de prononciation pour trouver une prononciation correcte, ou si l'on est rebuté par l'alphabet phonétique, à utiliser les nombreux sites en ligne qui donnent un enregistrement du mot en question.

Pour travailler la fluidité, il convient de s'exercer à produire des groupes de souffle segmentés correctement avec l'aide d'un anglophone ou d'un collègue. La lecture à haute voix est un excellent entraînement pour cela, pourvu que l'on ne se concentre que sur certains traits.

L'écoute de médias anglo-saxons ou le visionnage de programmes de télévision en VO est certainement une bonne imprégnation, à compléter par de la lecture et surtout un entraînement régulier et actif à produire oralement, même sur des périodes de quelques minutes.

Connaissance des sections européennes et des finalités de l'enseignement qui y est dispensé

Il est vivement conseillé d'assister à des cours d'anglais et de DNL en anglais, dans l'établissement ou dans un lycée où le contact pris avec le collègue responsable de cet enseignement sera d'une grande richesse. Il explicitera ses choix pédagogiques dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire. Il saura indiquer les sources d'information qu'il utilise, qui sont fort nombreuses et accessibles sur Internet. Le portail interlangues de l'académie de Montpellier offre, outre les rapports de jury, de nombreuses ressources pour bien cerner le contenu de cet enseignement : <http://disciplines.acmontpellier.fr/interlangues/dnl>

ainsi que le site d'anglais : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/anglais/accueil>

Les programmes du collège de 2016 comportent plusieurs références à l'enseignement d'une DNL en langue étrangère, leur lecture est indispensable. Exemples :

- p. 258 est mentionnée de façon implicite la notion de « pédagogie du détour ».
- p. 268 : le paragraphe croisement entre enseignements évoque l'enseignement d'une matière intégrant un langue étrangère ou EMILE.
- p. 330 en physique –chimie est évoquée l'exploitation en anglais de ressources scientifiques.

Nous conseillons au candidat de consulter des sites étrangers consacrés à l'enseignement de la discipline pour constater des convergences ou des divergences avec le système français sur le périmètre de certaines notions, les variétés d'approches, les types d'exercices de tâches d'activités, d'approche didactique, de projets, etc. De consulter à l'occasion des manuels d'enseignement étrangers qui seront source de fructueuses comparaisons avec le système français, des cahiers d'exercices etc. en gardant bien à l'esprit qu'il s'agit là également d'un moyen d'apprendre la langue en contexte dans un support authentique.

Le site EMILANGUES fournit une information pédagogique et culturelle d'une grande richesse, c'est le site d'accompagnement des sections européennes. : <http://www.emilangues.education.fr/>

Le site EDUSCOL fournit les généralités qu'il est indispensable de connaître.

Pour approfondir les candidats liront avec profits les textes officiels de référence :

Circulaire n° 92-234 du 19 août 1992 relative à la mise en place de sections européennes dans les établissements du second degré. [http://www.emilangues.education.fr/files/par-rubriques/BOEN N 33 du 3-09-1992.pdf](http://www.emilangues.education.fr/files/par-rubriques/BOEN_N_33_du_3-09-1992.pdf)

L'attribution d'une certification complémentaire en langues vivantes pour l'enseignement d'une DNL est définie par l'arrêté du 23 décembre 2003 (BO n°7 du 12 février 2004),

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/7/MENP0302665A.htm>

et par la note de service du 19 octobre 2004 (BO n° 39 du 28 octobre 2004) : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>

Le CECRL Cadre européen de référence pour les langues : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Jean-Paul Mérou, IA-IPR d'anglais, avec la contribution de Marie Bourgault, IA-IPR de Sciences Physiques, de Laurence Remaud, IA-IPR d'économie Gestion et de Pierre Lavail, IA-IPR d'anglais.

RAPPORT CERTIFICATION DNL ESPAGNOL 2018

Enseignement général

Jeannette GARCIA VILLA,
IA-IPR ESPAGNOL,

Les conseils donnés lors des précédentes sessions sont repris et enrichis dans le présent rapport

Secteur enseignement en langue étrangère (espagnol) dans une discipline non linguistique

Nombre de candidats inscrits : 20

Nombre d'absents : 1

Nombre de candidats refusés : 2

Nombre d'admis : 17

Nombre d'inscrits par discipline

- Histoire et Géographie : 3
- Mathématiques : 4
- Arts Plastiques : 1
- Philosophie : 1
- Sciences économiques et sociales : 1
- Biochimie Génie Biologique : 1
- Documentation : 1
- Économie et gestion : 2
- EPS : 2
- Sciences Physiques : 1
- Sciences de la Vie et de la Terre : 3

Le jury évaluera les connaissances et compétences suivantes :



la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes et des modalités de contrôle des connaissances lors de l'épreuve spécifique du Baccalauréat (les principaux textes réglementaires)

► Dans l'exercice de leur fonction et de leur responsabilité en tant que professeur de DNL, les professeurs pourront être sollicités pour la conception des sujets du Bac dans la spécificité EURO. Par ailleurs, ils seront certainement amenés à interroger les candidats lors des mêmes épreuves. La connaissance des modalités d'interrogation et d'évaluation au baccalauréat est impérative car tous les

professeurs de DNL (collèges et lycées) peuvent être sollicités pour participer à tous les travaux d'examen.

La connaissance des textes réglementaires est indispensable afin d'impulser ce dispositif et de savoir l'expliquer aux familles lors des « Portes Ouvertes » des établissements. Dans une perspective de liaison Collèges/Lycées, les professeurs DNL doivent pouvoir répondre aux questions des élèves et des collègues en matière d'exigences et d'attendus, d'organisation des sections dans les lycées, de pédagogie de projet et de contrôle des connaissances.



la maîtrise de la langue étrangère

- ***l'aisance dans le maniement de la langue courante, à défaut d'une correction parfaite ;***
- ***la maîtrise du vocabulaire lié à la discipline enseignée ;***
- ***la maîtrise du langage de la classe ;***
- ***la maîtrise de la bi-culturalité :***
- ***savoir expliquer les différences de concepts, leurs connotations éventuellement divergentes, reconnaître le référent culturel derrière la notion ;***
- ***connaître les différences d'approche de l'enseignement de la discipline dans les deux (ou plusieurs) pays.***

► Lors de sa prestation, la candidate / le candidat est invité(e) à s'exprimer en continu dans un premier temps et à prendre part à une conversation dans un deuxième temps. La candidate / le candidat doit être capable de produire un discours articulé et nuancé d'une part ; argumenté et renseigné d'autre part. L'échange doit mettre en lumière sa capacité à réagir avec pertinence, à trouver des exemples, à utiliser ses connaissances, à faire preuve de créativité. La candidate / le candidat s'exprime dans une langue correcte et fluide, riche d'un point de vue lexical, recevable d'un point de vue morphosyntaxique et phonologique.

Si la langue courante est en général bien maîtrisée, elle manque de précision dès que le candidat l'aborde dans une perspective d'enseignement et de spécificité liée à sa discipline. Les fautes de prononciation portent sur les phonèmes [R], [j],[CH],[z]. Il est également important, à ce niveau, de montrer une aisance et une fluidité certaines. Le lexique doit être approprié et riche. Certains candidats ont rencontré des difficultés sur les temps verbaux, sur les concordances des temps, sur l'utilisation des prépositions, des différents pronoms, des numéraux, des différents types de locutions...Lors de la présentation de tâches diverses, les libellés des consignes ne sont pas toujours clairs d'un point de vue syntaxique, ce qui pourrait entraver, pour les élèves, l'accès au sens de ce qui est demandé et par conséquent l'impossibilité de réaliser la tâche.

Pour progresser, il est important d'écouter tous les jours une langue authentique à travers différents canaux de diffusion de programmes, d'émissions, de films ou de reportages. Ces moments de réception doivent être accompagnés de plages de productions : conversation avec les collègues d'espagnol, avec les assistants de langue présents dans les établissements, conversations via Skype ou

visioconférences avec les collègues de la même discipline en Espagne, échanges oraux et écrits constituent une bonne base d'entraînement au futur exercice de professeur DNL.



la connaissance des spécificités de la pédagogie de la discipline enseignée en langue vivante étrangère, notamment au plan des attentes, de l'attitude face à la langue, des critères d'évaluation, des difficultés d'apprentissage particulières, du choix des thèmes et supports

« Les langues vivantes étrangères et régionales introduisent à d'autres points de vue et conceptions, aident à **prendre de la distance et réfléchir sur ses propres habitudes et représentations** ».

Certaines mises en œuvre sont excellentes : elles montrent un véritable travail de réflexion et de recherche didactique au niveau de la présentation de la leçon, des exercices, des tâches, des projets in situ, des projets interdisciplinaires, inter langues, des différentes formes d'évaluation. Bon nombre de professeurs se projettent dans une pédagogie collaborative : eux-mêmes travaillent en collaboration avec d'autres collègues et ils pratiquent également d'autres formes de pédagogies avec leurs élèves (pédagogie inversée, travail en îlots). Le numérique éducatif trouve une place de choix dans les différentes propositions de restitution. Certains professeurs construisent des séquences très concises, susceptibles d'éveiller l'intérêt des élèves par le recours à des supports originaux et suscitant une réflexion approfondie. L'ancrage dans la culture du pays dont on étudie la langue est essentiel et certaines propositions exploitent de façon très judicieuse les spécificités culturelles, les croisements pluridisciplinaires.

Nous recommandons fortement de lire ou relire certains passages des programmes des cycles 3 et 4 du collège. À titre d'illustration, nous avons sélectionné les deux passages suivants :

Dans les disciplines dites « non linguistiques » (DNL), l'utilisation de la langue vivante dans le cadre d'une autre discipline permet de rendre la construction de connaissances et de compétences en langue vivante plus accessible en en proposant une approche indirecte. La possibilité d'approcher d'autres disciplines par le biais d'une langue vivante contribue également à une meilleure perception non seulement de la façon dont les spécificités de cette discipline sont prises en compte dans d'autres systèmes éducatifs mais aussi des connaissances liées à cette discipline.

Croisements entre enseignements

Le travail entre disciplines apporte une diversité des formes de discours, (descriptions, narrations, explications, argumentations, exposés, récits, ...) des supports utilisés, des modalités d'activités (expositions, diaporamas déposés sur l'ENT, web journal, vidéos archivées pour les élèves de l'année suivante, retours sur expérience de séjours linguistiques et culturels, collectifs ou individuels, physiques ou virtuels...). C'est l'occasion de développer des pratiques réflexives avec l'aide de l'enseignant sur l'usage de ressources de différents types (scolaires et extrascolaires), pour l'apprentissage des langues (ex : usage des traducteurs numériques).

Ce travail peut se mener dans des expériences d'enseignement en langue, à travers des dispositifs comme « l'enseignement d'une matière intégrant une langue étrangère » (EMILE) et s'appuyer sur des ressources pédagogiques numériques disponibles dans plusieurs langues (ex : Météo France, British Council, Edumedia, Science Kids, histoire des arts...). Il est possible d'envisager des échanges virtuels via la plateforme eTwinning ou de monter un échange avec des établissements d'autres pays.

Quelques exemples de travaux interdisciplinaires sont proposés ci-dessous. Pour chaque EPI et notamment « **Sciences, technologie et société** », « **Corps, santé, bien-être et sécurité** », les projets et activités peuvent être menés pour partie dans la langue cible.

Ces exemples ne visent pas l'exhaustivité, ils donnent des directions possibles et n'ont pas de caractère obligatoire.



la capacité à concevoir un projet d'échange (de classe, d'élèves...) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire.

Beaucoup de professeurs se sont déjà investis dans des opérations de jumelages ou d'appariements avec leurs collègues de langues vivantes. D'autres ont amplement collaboré au montage et à l'accompagnement d'un voyage culturel avec une immersion en établissement scolaire.

Il est également intéressant de s'informer sur toutes les possibilités qu'offre la plateforme e-Twinning.

Elle représente la communauté pour les établissements scolaires d'Europe. E-Twinning encourage la collaboration entre les établissements scolaires européens grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) en apportant un soutien, des outils et des services aux établissements scolaires. E-Twinning offre également des possibilités de développement professionnel gratuites et continues aux enseignants.

Il n'est pas inutile de s'intéresser aux différents programmes qu'offre Erasmus+ et de se projeter dans une forme de mobilité professionnelle à travers le CIEP ou un programme d'Erasmus +. Toutes les informations collectées seront précieuses pour le montage d'opérations européennes en direction des élèves. Ces actions de grande envergure doivent être pensées en collaboration avec toutes les équipes de l'établissement.

EN CONCLUSION QUELQUES CONSEILS:

Avant l'épreuve

- S'inscrire à la formation « Devenir autonome en langue vivante : espagnol »
- Veiller à élaborer un bon dossier car il constitue dans un premier temps la base de l'entretien. Le projet professionnel et la motivation doivent apparaître à travers un CR d'expérience(s) ou une initiative postérieure ; preuve que le candidat a bien réfléchi à cet enseignement spécifique et qu'il a envie de le mettre en œuvre à travers des activités concrètes et pas seulement des idées vagues et passe partout.

- Lire les différents textes officiels :
 - **La circulaire n° 92-234 du 19 août 1992, B.O. n° 33 du 3 septembre 1992**
 - **CIRCULAIRE N°92-234 du 19-08-1992 (rectifiée)**
BOEN N°33 du 3-09-1992
 - **NOTE DE SERVICE N°2001-151 DU 27-7-2001**
NOR : MENE0101094N - RLR : 520-9b - DESCO A7
 - **CIRCULAIRE n°2010-008 du 29-01-2010**
NOR : MENE1002838C - RLR : 520-1
 - **CIRCULAIRE n°2009-172 du 24-11-2009**
NOR : MENC0913416C - RLR : 161-1c
- Consulter le site d'espagnol de l'académie de Montpellier, le site INTERLANGUES, les différents sites disciplinaires qui ont souvent un onglet DNL
- Consulter les différentes ressources pédagogiques notamment sur le site EMILANGUES <http://www.emilangues.education.gouv/>
- Consulter les programmes de tous les cycles du collège et du lycée ainsi que les ressources produites (EDUSCOL).
- Consulter les pages dédiées à ERASMUS+ : <https://info.erasmusplus.fr/>
- Consulter le site du CIEP : <http://www.ciep.fr/>

Pendant l'épreuve

- Veiller à ne pas lire les notes
- Étoffer et argumenter les expériences vécues ou à vivre
- Anticiper
- Prouver ce que l'on dit à l'aide d'exemples bien choisis, d'illustrations, de lectures diverses, de participations à des formations, conférences, activités culturelles...

Après l'épreuve

- Continuer à travailler en étroite collaboration avec les équipes d'espagnol
- S'intéresser aux apports de toutes les langues présentes dans les établissements et collaborer à des projets inter langues
- Consulter le site de la DAREIC, candidater aux stages d'été, participer aux stages organisés par le DAREIC
- Rechercher des partenaires espagnols
- Consulter les ouvrages (libros de texto) utilisés en Espagne ou en Amérique Latine dans la discipline (DNL). Tous les manuels sont présentés à la rentrée dans bon nombre de librairies
- S'informer sur les avancées de l'enseignement CLIL / EMILE en Espagne

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE 2018

POUR LA DNL EN LANGUE ALLEMANDE

Le présent rapport reprend et enrichit les conseils donnés lors des précédentes sessions

Nombre de candidats inscrits: 3

Nombre de dossiers reçus: 3

Nombre de candidats admis: 3

Nombre de candidats par discipline :

- Mathématiques : 1
- STMS : 1
- SVT : 1

Les trois candidats de la session 2018 pour l'allemand ont tous été admis. Ils ont su tous trois présenter leur parcours en mettant en exergue leur rapport, personnel comme disciplinaire, à la langue et la culture germanophones, en présentant leur expérience personnelle en la matière. Ils avaient également réfléchi à des contenus proposables dans le cadre d'un enseignement de DNL, et ont fait preuve d'un niveau de langue satisfaisant aux exigences de la certification complémentaire (niveau B2 du CECRL).

Ce rapport visera donc surtout à rappeler quelques conseils à destination des enseignants désireux de se présenter à la certification complémentaire, tant au niveau des compétences linguistiques requises qu'au niveau de la réflexion relative à la spécificité de l'enseignement de type EMILE.

I La préparation

Nous encourageons les candidats à véritablement se préparer à l'examen de certification complémentaire en suivant les quelques pistes données ci-dessous. Il est important :

- qu'ils se soient assurés qu'ils ont bien le niveau de langue requis (niveau B2 du Cadre européen de référence pour les langues). Rappelons qu'ils ont la possibilité de s'inscrire aux formations linguistiques proposées dans le PAF : « Devenir autonome en langue étrangère : allemand ». Pour plus de renseignements sur le CECRL : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>
- qu'ils aient à cœur de veiller à entretenir leur pratique, ou de progresser encore dans la maîtrise de la langue étrangère, et qu'ils aient envisagé les différents moyens de le faire. On leur conseillera par exemple de se renseigner sur le site du CIEP des possibilités de formation à l'étranger qui leur sont proposées : <http://www.ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel>
- qu'ils aient une connaissance des réalités fondamentales des pays de la sphère linguistique dans laquelle ils vont s'inscrire
- qu'ils aient réfléchi aux questions des programmes à aborder, aux ponts entre leur discipline et la langue et culture étrangères de leur choix, aux ressources à leur disposition, aux activités les plus pertinentes à proposer en langue étrangère, à l'apport spécifique de leur discipline dans la sphère linguistique et culturelle concernée. A ce titre, il est fort utile qu'ils aient déjà

échangé avec des collègues enseignant leur discipline au titre de la DNL, et réfléchi aux opportunités offertes par l'éventuelle présence d'un assistant de langue dans l'établissement.

- qu'ils aient pris connaissance des modalités d'interrogation et d'évaluation à l'épreuve de DNL du baccalauréat, à laquelle ils seront amenés à participer comme concepteurs de sujets et interrogateurs.
- qu'ils aient envisagé les modalités de travail avec les professeurs de langue. On ne saurait que leur conseiller de pratiquer des observations réciproques de cours.
- qu'ils soient motivés par le fait de s'investir dans des projets d'échanges, dans toute la variété des formes possibles

II L'épreuve :

On attirera l'attention des futurs candidats sur l'importance d'une vraie spontanéité dans l'expression en langue étrangère.

On mettra ainsi en garde contre la tentation de présenter dans la première partie de l'épreuve un exposé qui se résume à la récitation ou la quasi-lecture d'un texte écrit oralisé. Il ne s'agit ici nullement d'atteindre les compétences linguistiques d'un germanophone ou d'un enseignant d'allemand, mais il est attendu d'un enseignant en DNL qu'il soit capable de s'exprimer librement et de manière naturelle, de telle sorte que son discours soit simplement recevable sans effort excessif de son interlocuteur.

Lors de l'entretien, le candidat doit faire preuve d'une relative capacité à réagir avec fluidité en interaction, même si la correction de la langue reste encore perfectible, le niveau B2 requis ne correspondant nullement à celui d'un locuteur natif.

III Références utiles :

Pour plus de précisions sur la certification complémentaire, se référer aux deux textes suivants :

- l'arrêté du 23 décembre 2003 (BO n°7 du 12 février 2004)
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/7/MENP0302665A.htm>
- la note de service du 19 octobre 2004 (BO n° 39 du 28 octobre 2004) :
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>

Nombre d'informations utiles sont également disponibles sur le portail inter-langues de l'académie de Montpellier :

- <http://disciplines.ac-montpellier.fr/interlangues/dnl>

Alain Rochès, IA- IPR d'allemand, Académie de Montpellier

RAPPORT SUR LA CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE DNL ANGLAIS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

SESSION 2018

A. Données quantitatives :

1) PRESENCE :

Candidats présents : 14

Candidats absents : 0

Le nombre de candidats a doublé cette année (6 à la session 2017).

2) RESULTATS :

Nombre d'admis : 8 sur 14 candidats (4 admis sur 6 à la session 2017).

Note la plus haute : 19

Note la plus basse : 06

Moyenne des notes : 10.85

Répartition des admis par discipline :

-Maths-sciences : 1/1

-Histoire-géographie : 1/1

-Économie-gestion : 5/6

-OPC cuisine : 0/2

-SBSSA : 1/1

-STI : 0/3

3) LE DOSSIER :

Les futurs candidats sont invités à apporter une attention toute particulière, à la structure du plan ainsi qu'à la présentation du dossier.

La relecture du dossier par le collègue de langue de l'établissement est vivement recommandée afin d'éviter des erreurs linguistiques peu acceptables.

Nous rappelons que le dossier doit faire état des projets pédagogiques ou professionnels. Il ne s'agit en aucun cas de décrire la vie personnelle et familiale du candidat ni de présenter un CV.

4) L'EXPOSE :

1-Les critères sont ceux énoncés dans le texte de référence (note de service du 19 octobre 2004 parue au BO du 28 octobre 2004).

2- Les candidats ont choisi de présenter leurs exposés en anglais. La lecture de notes reste pénalisante et ne correspond pas à la définition de l'épreuve. Le jury attend que le candidat s'exprime sans un recours systématique à ses fiches.

Lors de sa présentation, le candidat décrit son parcours en mettant en avant les expériences passées qui ont permis d'acquérir des compétences utiles à l'enseignement de la DNL dans un projet

pédagogique, des connaissances culturelles, sur le/les pays de la culture de la langue étudiée, liées au monde professionnel de l'élève.

La langue utilisée doit constituer un modèle acceptable pour les élèves (intonation, accentuation, grammaire, lexique).

4) L'ENTRETIEN:

Le niveau de langue exigible est au moins le B2 du CECRL.

Nous recommandons cette année encore le stage « Devenir autonome en langue vivante (anglais) » proposé dans le P.A.F. Ces stages ont été utilisés par certains candidats cette année et ils ont tous parus enthousiastes quant à leur efficacité.

Des stages linguistiques organisés en Grande-Bretagne sont aussi proposés par le CIEP.

Pour obtenir la certification en DNL **la qualité de la langue étrangère reste le premier critère.**

À ce niveau, le jury acceptera difficilement les erreurs dans l'utilisation des articles (ex : absence d'article devant le nom d'un métier) ou le recours systématiquement à des mots français prononcés "à l'anglaise" (ex : the déplacement, my convocation).

Un effort particulier devrait porter sur la qualité phonologique ; les compétences en prononciation (discrimination des sons, reproduction, accentuation des mots et groupes de mots dans la phrase, intonation et rythme) relèvent de la maîtrise de l'oral.

Rappelons encore que la certification en langue vivante, outre la satisfaction personnelle, vise un projet d'équipe bâti avec les collègues de Langue dans l'intérêt de l'acteur essentiel de la SE : **l'élève**. Un projet commun est à construire à partir du Référentiel professionnel et du programme de LV.

L'objet de la SE reste en priorité la PFMP à l'étranger et les élèves auront à s'exprimer en langue vivante bien sûr, mais surtout à démontrer leurs compétences techniques qui seront évaluées. Enseignements théoriques et/ou travaux pratiques doivent donc faire l'objet de séances de DNL mais auparavant l'apprentissage des outils linguistiques nécessaires doit être assuré par le professeur de langue.

Les IEN des disciplines professionnelles s'attachent justement à vérifier la pertinence des parties du Référentiel qui seront choisies pour être enseignées en anglais, en espagnol ou en allemand.

Rappelons aussi que le professeur de DNL enseigne sa discipline EN LV et que le professeur de langue enseigne LA LV.

La méconnaissance du Cadre Européen Commun de Référence des Langues et le manque de réflexion sur la mise en œuvre du cours en co-intervention ou en parallèle avec le professeur de langues, de même que l'absence d'une vision précise du travail en collaboration en amont, constituent les principales faiblesses relevées dans les prestations des candidats.

5) LA PREPARATION A L'EXAMEN:

Le lexique de la spécialité professionnelle est essentiel à maîtriser mais la connaissance du Programme de langue vivante en LP est incontournable.

Nous renvoyons aux textes officiels concernant l'Enseignement professionnel :

- B.O. N° 2 du 19 février 2009
- CECRL (Cadre Européen de Compétences et de Références pour les Langues),
- BO n° 32 du 14 septembre 2000,
- BO n° 7 du 12 février 2004,
- BO n° 39 du 28 octobre 2004.

Les candidats devraient également connaître les épreuves spécifiques d'examen en langue, que vont passer leurs élèves, puisqu'ils participent à leur évaluation.

Les candidats doivent enfin, avoir conscience :

- des enjeux réels de l'enseignement des langues étrangères dans la Voie professionnelle,
- de l'engagement qui sera le leur dans leur établissement, (montage des projets européens, travail d'équipe avec les PLP de langue, production de sujets),
- et de la nécessité de leur enseignement en LV étrangère durant l'heure de DNL.

Il est recommandé aux candidats de prévoir des dispositifs qui permettent des échanges dans une perspective interculturelle. Ils sont invités à entrer en contact avec des enseignants déjà impliqués en section européenne ou des enseignants de langue vivante.

Tous les candidats admis cette année avaient très sérieusement préparé leur projet et ont montré un enthousiasme notable pour les SE dans l'enseignement professionnel. La motivation des candidats reçus est réelle et ils ont montré une sensibilité certaine à l'ouverture à l'internationale.

Ont été admis les candidats qui ont démontré la maîtrise des compétences suivantes :

- Une bonne maîtrise de la LVE (fluidité et phonologie).
- Une bonne connaissance du cadre et des programmes pour les sections européennes.
- Une bonne compréhension et analyse des enjeux et des spécificités de l'enseignement-apprentissage de la DNL en LVE dans toute sa dimension pluridisciplinaire et biculturelle.
- Des qualités de communication et des réponses claires et concises aux questions du jury.

3. Ont été refusés les candidats qui ont montré plusieurs des défaillances suivantes :

- Des problèmes en LVE pour la plupart : la maîtrise de la LVE n'est pas au niveau attendu (langue pauvre, syllabique et francisée en anglais tout spécialement, syntaxe et phonologie défectueuses qui gênent la compréhension).
- Une méconnaissance des textes régissant les sections européennes et des enjeux et objectifs de l'enseignement de DNL en LVE dans la voie professionnelle.
- Une réflexion insuffisante quant aux échanges et à l'interdisciplinarité inhérents à la section.

<http://www.emilangues.education.fr/formation/certification-complementaire/parcours-et-conseils>

Florence Moreau-Louapre et Chrislaine Gil, IEN anglais lettres

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN ESPAGNOL 2018

POUR LA DNL EN LYCEES PROFESSIONNELS

1 candidat admis sur 2 candidats inscrits cette année

Soit 50% de réussite (contre 94,73 % en 2011, 87,5% en 2012, 90% en 2013, 10% en 2014, 100% en 2015, 100% en 2016, 100% en 2017).

On regrette, une fois encore, le faible nombre d'inscrits qui confirme la tendance observée depuis quelques années ; ce manque d'enthousiasme est sans doute lié à l'absence de nouvelles ouvertures de Sections Européennes en espagnol en Lycée Professionnel. Nous comptons actuellement 32 sections européennes en espagnol en LP, nous avons peut-être atteint une limite quantitative.

Les deux candidats se sont exprimés espagnol, s'appuyant sur des acquis patents, même si certaines compétences sont à consolider. Tous deux, ont insisté sur la nécessité d'une grande implication dans le projet de l'équipe pédagogique et une bonne connaissance des SELO.

Les deux enseignants ont souligné l'intérêt de cet enseignement et le bénéfice que pouvaient en tirer les élèves.

Malheureusement, On a pu constater, une nouvelle fois, une méconnaissance sur l'épreuve spécifique de Section Européenne au baccalauréat et sur la Certification en Langue.

Il convient de rappeler que, lors de la passation de l'épreuve, les professeurs doivent s'attendre à des questions portant sur les liens entre leur programme et celui de la langue enseignée ; dans le cas présent : l'espagnol.

La connaissance du lexique de spécialité est indispensable pour le futur PLP de DNL.

Recommandations.

La connaissance du Programme de langue vivante est incontournable : B.O. N°2 du 19 février 2009, de même que le CECRL (Cadre Européen de Compétences et de Références pour les Langues) et les textes officiels : BO n°32 du 14 septembre 2000, BO n° 7 du 12 février 2004, BO n° 39 du 28 octobre 2004.

Les candidats devraient également connaître les épreuves spécifiques d'examen en langue, que vont passer leurs élèves, puisqu'ils participent à cette évaluation.

Les candidats doivent enfin, avoir conscience des enjeux réels de l'enseignement des langues étrangères dans la Voie professionnelle, de l'engagement qui sera le leur dans leur établissement, dans le montage des projets Erasmus Plus, dans le travail **d'équipe avec les PLP de langue**, dans un enseignement de qualité en espagnol durant leur heure de DNL avec les élèves.

Il est important de rappeler encore cette année que l'exposé doit être construit de façon rigoureuse, synthétique, non anecdotique, et qu'un langage soutenu est indispensable le jour d'un oral.

François Jiménez, IEN Espagnol.